

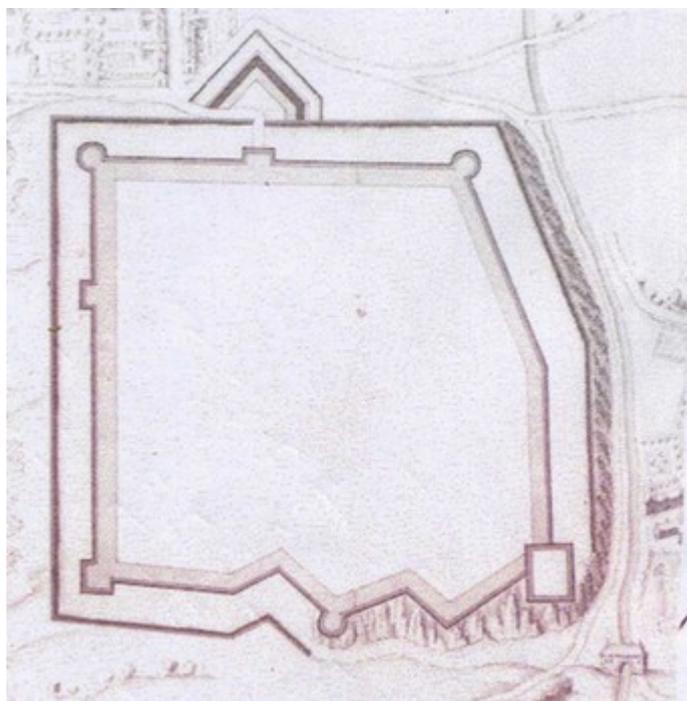
# Défense d'entrer

A St Rome de Tarn, la porte d'entrée principale était précédée, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, d'un ravelin. Elle possède à l'extrémité du passage voûté, du côté opposé à la porte, **sept barres coulissantes** superposées, dont il ne reste aujourd'hui que le logement, dans lesquelles elles venaient s'encastrer, bien visible.

C'est le seul exemple connu dans le Rouergue, de barrières placées en arrière des portes, bien qu'il y en ait eu aux portes de Rodez au début du XV<sup>e</sup> siècle.

**Le ravelin** est un ouvrage défensif pratiquement indépendant, souvent séparé de la porte par un pont levis. Il présente un premier obstacle à l'ennemi et stoppe son élan. Il assure une première protection de la porte de l'enceinte.

(dessin de Jacques Miquel dans « Châteaux et lieux fortifiés du Rouergue » aux éditions françaises d'art graphique, Rodez, Aveyron, tome III)



Fréquemment, les assaillants se sont emparés des villes en creusant une ouverture à la base des murs ou en passant par les égouts ou d'autres ouvertures. Les catholiques, en 1567, pénètrent dans St Rome de Tarn « *per un boge de molin, là ont entre et sort l'ave que passe dens la vile, per un pertuis en la murahle* ». (par un exutoire de moulin, là où entre et sort l'eau qui passe dans la ville, par un trou dans la muraille).

(D'après « l'architecture militaire dans le Rouergue au moyen âge, et l'organisation de la défense » J. Miquel, 1981).